



**SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon**



Grâce aux nombreuses actions sur la grande majorité des établissements logistiques et à la demande de tous les délégués syndicaux centraux, la direction a accordé hier après midi un rendez vous aux organisations syndicales.

De cet entretien, il ressort que la direction :

- refuse toujours d'augmenter les salaires : soit 1% sur le salaire de base pour les employés et 0,9 % pour l'encadrement.
- Se contente d'augmenter le supplément d'intéressement de 50 Euros soit 250 € brut à condition que les organisations syndicales signent le procès verbal de désaccord des NAO (afin de ne plus avoir de mouvement sur les bases).

Pour la CGT de Rochefort, le supplément d'intéressement n'est pas une revalorisation des salaires, c'est une prime que l'on touche une fois et en plus en juin et après le pouvoir d'achat reste le même.

De plus,

- ☞ on est toujours loin du compte, les économies générées auraient dues apporter une prime de 1100 € à chaque salarié.
- ☞ les 250 Euros brut ne seront pas attribués à tout le monde, si vous avez été absents ou en temps partiel, la somme est réduite d'autant !

Pour la CGT 1 % ou 0,9 %, c'est INACCEPTABLE !

**Maintenant c'est à Vous,
Qui vous êtes mobilisés de donner votre avis ...**

En soutien aux personnes convoquées et pour avoir votre avis sur les NAO, le syndicat CGT de la base de Rochefort appelle à une assemblée générale du personnel

Mercredi 17 mars 2010 à 11 H 45.

En attente de votre avis, des réponses écrites de la direction au CE et aux salariés, sur l'avenir de Rochefort, de l'arrêt des convocations et sanctions des salariés, des élus et représentants syndicaux..., le syndicat CGT maintient le débrayage tous les jours de 0 à 24 H jusqu'au vendredi 19 mars 2010.

Rochefort, le 16 mars 2010